

## CONSEIL DE TERRITOIRE

# Solidarité, habitat et déchets au menu ce soir

Le conseil de territoire du Pays d'Aix se réunira ce soir à Saint-Cannat. A l'ordre du jour, 50 rapports et 34 décisions.

L'assemblée élira, dans un premier temps, un nouveau vice-président, Jean-Pascal Gourmes. Il s'agit du nouveau maire de Meyreuil, élu après le décès, en octobre, de Robert Lagier.

Parmi les dossiers qui seront étudiés ce soir, la solidarité avec, notamment, l'attribution d'une subvention de 50 000 € à l'association départementale des Restos du cœur des Bouches-du-Rhône.

Autre sujet, la problématique de l'habitat. *"Le territoire soutient d'une part financièrement la production de logement locatif social. D'autre part, il verse aux habitants qui font l'acquisition d'une première résidence principale, dans le neuf ou l'ancien, deux types d'aides non cumulables, sous certaines conditions. Il s'agit de l'aide directe à la personne, d'un montant de 2 500 €, et le prêt bonifié de 25 000 € sur 12 ans mis en œuvre par le Crédit Foncier. Le pays d'Aix participe également à l'amélioration du parc immobilier bâti pour lutter contre sa dégradation. Ainsi les propriétaires occupants ou bailleurs, peuvent recevoir des aides pour rénover ou adapter leur logement ou encore pour améliorer sa performance énergétique. Les élus devront approuver le versement de ces aides"* précise un communiqué du territoire du

pays d'Aix. Egalement à l'ordre du jour, les déchèteries qui doivent s'adapter à la forte demande de réception de déchets d'activités professionnelles; *"il est envisagé de mettre à disposition des parcelles situées sur la commune de Bouc-Bel-Air auprès d'un opérateur privé. D'autre part, il est prévu d'entreprendre des travaux de requalification de la déchèterie et du centre de transfert de Rousset, avec notamment la création d'une plate-forme de déchets verts"*. Montant estimé des travaux: 900 000 € HT.

### Gaspillage alimentaire et aménagements routiers

Au menu encore des conseillers territoriaux, le plan d'actions de la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'aménagement des accès routiers et piétons dans le secteur de l'Aréna.

Parallèlement, *"il sera proposé aux élus d'adopter une motion contre l'implantation de 22 éoliennes sur deux communes du Var situées à proximité du Grand Site Sainte-Victoire, au vu de l'impact paysager et des conséquences sur les écosystèmes de ce projet"* précise le Territoire, qui annonce enfin le détail du *"budget spécial du Territoire du pays d'Aix, imposé par la Métropole: 34 358 000 € en fonctionnement et 146 276 000 € en investissement"*, soit *"1,8 % du budget métropolitain en fonctionnement et 26,77 % en investissement"*.